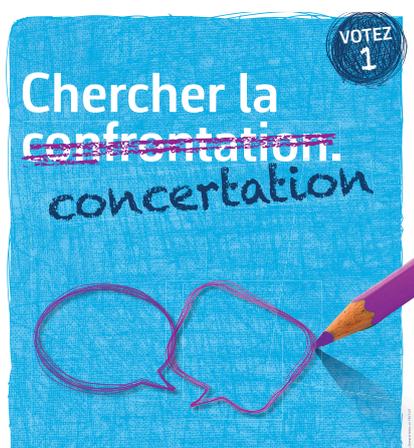


Actions CGSLB du 3 mai

Le Gouvernement déroule le tapis rouge aux patrons et néglige les Travailleurs !

La CGSLB mènera une série d'actions de sensibilisation, dirigées vers les organisations représentatives des employeurs et les politiques ! En Région wallonne ce sera le 3 mai. D'autres actions seront menées à Bruxelles et en Flandre.



Ces actions se dérouleront à trois endroits différents en Wallonie.

Nous visiterons l'Union des Classes Moyennes (UCM) à Liège, l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) à Wavre, et le siège du MR à Charleroi.

Lors des visites aux patrons, nous amènerons avec nous, symboliquement, la table de la concertation sociale et les inviteront à s'y asseoir.

Au MR, nous remettons une lettre pour le Premier Ministre Charles Michel.

Nous comptons sur votre mobilisation !

Au verso vous trouverez notre argumentaire.

Prenez contact avec votre secrétariat local pour tous les détails ! www.cgslb.be

Votre Liberté Votre Voix



Oui, depuis son entrée en fonction, le Gouvernement déroule le tapis rouge aux patrons et néglige les travailleurs et les allocataires sociaux !

En résumé...

Pour eux, les employeurs,

- réduction des charges patronales linéaires de 33% à 25%
- annualisation du temps de travail
- suppression de facto des mécanismes de négociation de la flexibilité dans les entreprises
- suppression de la semaine de 38 heures
- déclaration d'intention de réintroduire la clause d'essai
- ...

Pour nous, les travailleurs et les allocataires sociaux,

- saut d'index
- augmentation de la TVA sur l'électricité
- pression sur les services publics
- plus de flexibilité, sans négociation et donc sans contrepartie
- blocage des salaires
- pression accrue sur les chômeurs, les malades de longue durée...
- augmentation des accises sur le diesel, le tabac et l'alcool
- retardement de l'âge de la pension (67 ans)
- pression sur les droits RCC (prépensions) et Crédit-temps
- pression sur les moyens de défense des travailleurs (droit de grève ...)
- ...

Pour ce faire le Gouvernement utilise une technique de plus en plus éprouvée.

Il décide de mesures favorables aux employeurs et les soumet, pour l'alibi, à la concertation sociale. Mais, en faisant bien savoir que si un accord n'est pas trouvé, il tranchera... au profit des employeurs. Quand des accords sont trouvés entre employeurs et travailleurs, il les remet même souvent en cause. C'est inacceptable !

La concertation sociale doit retrouver ses droits.

Le Gouvernement doit arrêter ce jeu de dupes dont les travailleurs et les assurés sociaux sont systématiquement les victimes. Cela mène au recul social et détruit notre modèle, qui a pourtant fait ses preuves !